



Communiqué de presse

Altarea Energies Renouvelables et Crédit Agricole Transitions & Énergies annoncent la signature d'un partenariat pour la création d'une structure commune de construction et d'exploitation de projets photovoltaïques

Paris, le 6 novembre 2025 - Altarea Energies Renouvelables et Crédit Agricole Transitions & Énergies (CA T&E) via son fonds Crédit Agricole Énergies & Territoires géré par Amundi Transition Énergétique, annoncent la signature d'un partenariat stratégique pour la création d'une structure commune de construction et d'exploitation de projets photovoltaïques de grande ampleur. A terme, plus de 700 toitures seront solarisées, principalement sur des infrastructures agricoles réparties sur l'ensemble du territoire français.

La mise en œuvre de l'opération est prévue d'ici la fin de l'année 2025 après levée des conditions suspensives. Ce partenariat se traduira par la création d'une structure commune détenue à 75% par Crédit Agricole (50% par le fonds Crédit Agricole Énergies & Territoires ainsi que 25% par des Caisses régionales de Crédit Agricole* via des fonds dédiés) et à 25% par Altarea Energies Renouvelables.

La structure sera dédiée principalement à l'installation de hangars agricoles équipés de panneaux photovoltaïques sur des fonciers mis à disposition par les agriculteurs. Les bâtiments ne génèrent aucun coût pour les exploitants agricoles, qui bénéficient d'un nouvel outil fonctionnel pour leur activité, et d'un revenu récurrent leur permettant de maintenir et sécuriser l'activité agricole.

À pleine capacité, en 2026, la plateforme atteindra une puissance installée de 124,6 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 50 000 foyers. L'électricité produite, injectée dans le réseau national, contribuera à la décarbonation des territoires et du mix énergétique français.

Ce partenariat valide le modèle d'Altarea Energies Renouvelables, intervenant en tant que développeur, asset manager et gestionnaire aux côtés de grands partenaires investisseurs tels que Crédit Agricole Transitions & Energies, et les Caisses régionales de Crédit Agricole. Il s'inscrit dans la stratégie de développement et de réinvestissement d'Altarea Energies Renouvelables, qui accompagne les transitions énergétiques des territoires à travers cinq typologies de projets : toitures photovoltaïques, ombrières de parking, centrales photovoltaïques au sol, agrivoltaïsme et hangars agricoles. Le portefeuille de développement d'Altarea Energies Renouvelables est constitué d'un pipeline de projets sécurisés de 500 MWc dont 140 MWc tarifés.

Pour Crédit Agricole Transitions & Energies et le fonds Crédit Agricole Energies et Territoires, cette nouvelle participation aux côtés d'un partenaire historique du Crédit Agricole, renforce sa stratégie d'acquisition d'actifs de production. Elle contribue, par ailleurs, à son ambition d'atteindre 2 GW de capacité installée d'ici 2028 pour renforcer la filière EnR en France.

A propos d'Altarea

Altarea est le leader français de la transformation urbaine bas carbone avec l'offre immobilière la plus complète au service de la Ville et de ses acteurs. Le Groupe dispose pour chacune de ses activités de l'ensemble des savoir-faire et de marques reconnues pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. Altarea est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris. www.altarea.com

A propos de Crédit Agricole Transitions & Énergies

Filiale du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole Transitions & Énergies est un acteur qui accompagne et facilite les transitions environnementales de ses clients à travers le financement et l'investissement dans des projets d'EnR, la production et la fourniture d'électricité décarbonée en circuit court, en coopération avec les acteurs des territoires et le conseil et les solutions en transitions, en accompagnant les démarches de sobriété des clients du Groupe.

Crédit Agricole Transitions & Énergies regroupe 85 collaborateurs et met ses expertises au service des particuliers, des professionnels, entreprises, agriculteurs et des collectivités locales. www.ca-transitions-energies.fr